

LOGO
PRO
BONO
concours

L'ESSENCE DU PROJET

MM
MATHIEU MONFOURNY
design graphique

LOGO
PRO -
BONO
CONCOURS

PRO
BONO
CONCOURS

LOGO
PRO
BONO
CONCOURS

LOGO
PRO
BONO
CONCOURS

Logo
PRO
BONO
CONCOURS

LOGO
PRO
BONO

LOGO
PRO
BONO

LOGO
PRO
BONO
CONCOURS

Ci-dessus les propositions de logo pour le concours Logo Pro Bono non-retenues

CONCOURS OUVERT AUX ASSOCIATIONS & AUX MICROS-ENTREPRISES SOCIALES & SOLIDAIRES POUR GAGNER LA RÉALISATION DE LEUR LOGO OU LA REFONTE DE CELUI-CI!

Mathieu Monfourny, designer graphique indépendant & chargé de communication.

Étant impliqué dans le milieu associatif, culturel, de l'économie sociale & solidaire, de l'écologie et d'autres luttes sociales depuis plusieurs années, je tente d'apporter ma modeste contribution à ces causes en illustrant leurs propos par le biais de différents documents graphiques.

Travaillant moi-même dans une association culturelle, je connais les réalités économiques auxquelles sont confrontées les petites structures. La communication étant souvent le parent pauvre dans les budgets, que ce soit par manque de connaissance en la matière ou manque de temps pour s'en occuper ou simplement par manque d'argent, ce sont des beaux projets qui se réalisent sans valorisation et donc malheureusement sans un potentiel de personnes qui pourraient y être intéressées car pas informées de ces initiatives.

Le logo au-delà du pur aspect esthétique a pour but de faire comprendre en un coup d'œil l'activité de l'entreprise / association. Il doit donner le ton, l'état d'esprit dans laquelle évolue celle-ci. En langage marketing (pour utiliser des gros mots): il cible un public, [et oui « tout le monde » c'est personne]. À l'heure du numérique partout, il est d'autant plus essentiel d'avoir une image claire, attractive et solide, non pas pour « appâter le plus de monde possible » mais bien pour toucher le cœur de votre « cible ». Être identifié au premier coup d'œil, c'est déjà accrocher l'attention du possible regardeur, il est plus enclin à s'intéresser à ce que vous faites ou produisez.

C'est pourquoi je lance ce « concours logo pro bono* » jusqu'au **vendredi 30 mars 2018 12h00**. Je propose à toute association, entreprise sociale & solidaire, auto-entrepreneur / auto-entrepreneuse... qui le souhaite de me proposer leur candidature pour la réalisation par mes soins de leur nouveau logo (création ou refonte). Pour cela rien de plus simple, il faut remplir le formulaire avec les indications demandées en essayant d'être le plus exhaustif possible dans vos réponses. En effet, c'est sur base de ce formulaire et des critères énoncés dans les modalités que je déciderai de la structure gagnante. **Alors que vous soyez administrateurs/administratrices, salarié-e-s, patrons/patronnes, bénévoles, sympathisant-e-s, ou simple citoyen / citoyennes, inscrivez la structure dont vous aimeriez** voir évoluer le logo.**

📄 INSCRIPTION JUSQU'AU VEN. 30 MARS 2018 - 12H00 📄

QUESTIONNAIRE EN LIGNE À REMPLIR ICI:

Ou copier coller le lien ci-dessous dans votre barre de navigateur

<https://framaforms.org/concours-logo-pro-bono-mathieu-monfourny-1517499239>

* « Pro bono est l'abréviation de l'expression latine pro bono publico, signifiant « pour le bien public ». Le « pro bono » désigne l'engagement de volontaires qui donnent du sens à leur activité en s'impliquant dans des initiatives d'intérêt général à titre gracieux. Le « pro bono » est surtout connu dans le monde des professionnels du droit (juristes, avocats) bien qu'il recouvre plus généralement les pratiques de bénévolat de compétences, de mécénat de compétences et bénévolat d'entreprise. » Source: Wikipédia

** Avec l'accord d'un-e responsable de la structure en question ainsi que ses coordonnées complètes afin que je puisse rentrer facilement en contact avec lui-elle.



Ci-dessus les propositions de logo pour le concours Logo Pro Bono non-retenues

Article 1: Participants

- Association pouvant prétendre au concours: une association loi de 1901, à but non lucratif, n'ayant aucun salarié.
- Micro-entreprise pouvant prétendre au concours: une entreprise de maximum deux salariés, agissant dans le domaine social & solidaire ou l'écologie, de bonne foi quant à son chiffre d'affaire ne dépassant pas le smic mensuel par employé. Un numéro de Siret pourra être demandé afin de vérifier les informations fournies.

Article 2: Critères de sélection

L'organisateur s'appuiera sur les informations fournies dans le questionnaire afin de faire son choix. C'est pourquoi il est essentiel de remplir toutes les catégories pour l'aider à mieux cerner votre établissement, l'activité qu'il propose et son histoire. Cet ensemble de critères motivera son choix final:

- But et cause défendu par l'association/micro-entreprise
- Originalité de la démarche de l'association/micro-entreprise
- Pourquoi souhaitez-vous acquérir un logo ou en changer, quelles sont les raisons pour lesquelles n'avez pas fait appel à une agence de communication ou un indépendant ?

Article 3: Date et durée du concours

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au **vendredi 30 mars 2018 12h00**. Toute candidature au-delà de cette date ne sera plus admise.

Aucune date de résultat ou de réalisation de logo ne sera annoncée, ni maintenant, ni ultérieurement. Les résultats seront annoncés quand l'organisateur aura étudié toutes les candidatures. Le logo, quand à lui, sera réalisé dans une période décidée par lui-même.

Article 4: J'ai gagné, il se passe quoi?

Vous êtes le choix final de l'organisateur. Félicitation à vous! Débute alors donc la réalisation de votre logo ou la refonte de celui-ci, au-delà des informations fournies dans le questionnaire, il est sûrement probable que l'organisateur vous contacte pour s'entretenir avec vous plus amplement afin de cerner votre besoin.

Il vous proposera 3 esquisses de logo, dans celles-ci vous aurez la possibilité d'en choisir une. À la suite de cela, vous pourrez lui faire un retour unique afin qu'il apporte des modifications sur la proposition choisie. Une fois le logo validé, il s'engage à vous fournir tous les éléments pour que vous puissiez utiliser celui-ci sur vos différents outils de communication.

L'association/micro-entreprise s'engage à respecter le droit moral de l'artiste. L'organisateur fournit les visuels sur support numérique haute définition. Toute modification ultérieure fera l'objet d'une facturation à hauteur de 25 €/h.

Il y aura une cession des droits de reproduction sur support papier, en France, pour toute la durée légale de protection des droits d'auteurs, ainsi qu'une cession des droits de représentation numérique, dans le monde entier pour toute la durée légale de protection des droits d'auteurs.

Article 5: Procédure et modalités d'attribution des lots

Le gagnant s'engage à accepter le logo sans possibilité d'échange ou de contrepartie pécuniaire de quelque sorte de que ce soit.

LOGO
PRO
BONO
concours

MODALITÉS D'INSCRIPTION

MM
MATHIEU MONFOURNY
• design graphique •

LOGO
PRO -
BONO
CONCOURS

PRO
BONO
CONCOURS

LOGO
PRO
BONO
CONCOURS

LOGO
PRO
BONO
CONCOURS

Logo
PRO
BONO
-concours-

LOGO
PRO
BONO

LOGO
PRO
BONO

LOGO
PRO
BONO
CONCOURS

Ci-dessus les propositions de logo pour le concours Logo Pro Bono non-retenues

Article 6: Que deviennent les informations fournies?

L'organisateur s'engage à protéger les informations fournies par les participants et à ne pas réutiliser ces informations à des fins commerciales extérieures (vente de données totale ou partielle).

Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification ou même de suppression des informations nominatives le concernant, droit qui peut être exercé par l'envoi d'un mail à contact@mathieu-monfourny.com

Du seul fait de la participation au concours, le gagnant autorise l'organisateur à reproduire et à utiliser son nom, son prénom et son image, sans que cette utilisation puisse conférer au gagnant un droit à rémunération ou un avantage quelconque autre que le logo.

Article 7: Annulation du Concours

L'organisateur se donne le droit d'annuler le concours s'il le juge nécessaire sans aucun droit à dédommagement de quelque nature que ce soit pour les participants. Aucune justification ne pourra lui être exigée.

Article 8: Respect et acceptation du règlement

L'inscription vaut acceptation du règlement, et des décisions l'organisateur qui seront définitives, exécutoires et non susceptibles de recours. Le non-respect du présent règlement entraîne de facto le retrait de la candidature.

Article 9: Litige

Toute difficulté qui viendrait à naître de l'application ou de l'interprétation du règlement, ou qui ne serait pas prévu par celui-ci sera tranchée par l'organisateur et pourra donner lieu à annulation de la participation au concours.

📄 INSCRIPTION JUSQU'AU VEN. 30 MARS 2018 - 12H00 📄

QUESTIONNAIRE EN LIGNE À REMPLIR ICI:

Ou copier coller le lien ci-dessous dans votre barre de navigateur

<https://framaforms.org/concours-logo-pro-bono-mathieu-monfourny-1517499239>



Mathieu MONFOURNY • Designer Graphique
40 Avenue Aristide Briand
68200 MULHOUSE
06.20.11.39.94
contact@mathieu-monfourny.com
www.mathieu-monfourny.com
n° de SIRET: 789 893 831 00014
Maison des Artistes: MA96407

[f/MathieuMonfournyDesign](https://www.facebook.com/MathieuMonfournyDesign)